

Combattre les discriminations, c'est l'affaire de tous !

La discrimination, ça nous concerne tous !

Aujourd'hui dans notre société, il est encore commun de penser que des personnes seraient prédestinées à certaines tâches (ex. les métiers de la petite enfance majoritairement occupés par des femmes).

Des inégalités fortes persistent dans l'accès à l'emploi et/ou aux postes à responsabilité (ex. le taux de chômage des étrangers est plus élevé que le reste de la population; le nombre de femmes présentes dans les conseils d'administration des entreprises est faible, etc.).

Pour combattre ces discriminations insidieuses et massives, il faut changer l'ensemble de la société dans ses pratiques et ses mentalités. Chacun est responsable et doit se remettre en question.

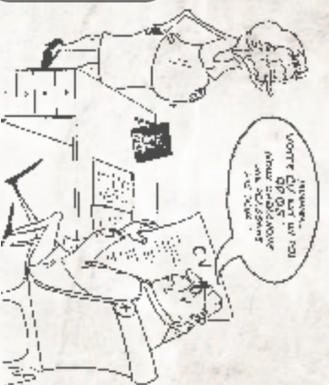


... **La propriétaire ou l'agence immobilière,** en se basant sur un des critères interdits par la loi :
- Te dit que le logement qui est proposé à la location est déjà pris alors que c'est faux.
- Fait expéris de te proposer uniquement les logements que tu n'as pas les moyens de louer ou d'acheter.

La discrimination c'est quand...



... **Le vidéur de la boîte de nuit** te refuse l'entrée en te disant qu'il a été discriminé parce que tu n'as pas été possible ou en prétendant que c'est une soirée privée alors que c'est faux.



... **l'employeur,** à partir d'un des critères interdits par la loi :
- Refuse de t'embaucher pour un stage ou un emploi.
- Refuse de renouveler ton contrat de travail.
- Te paye moins que les autres.
- Refuse que tu fasses une formation professionnelle.

Pourquoi lutter contre les discriminations ?

Parce qu'on est tous égaux et qu'on a tous le droit d'être traités de la même manière. Ce principe d'égalité est inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme de 1789.

En tant que collègue, lycéen ou étudiant, la discrimination peut te toucher et te pénaliser lors de ta recherche de stage, de premier emploi, de logement et même si tu veux t'amuser.

Et toi que peux-tu faire ?

Si tu te trouves face à une discrimination, ose dire que c'est illégal ! La loi est de ton côté puisque le Code pénal punit la discrimination d'un maximum de 3 ans de prison et de 45000 euros d'amende. L'auteur d'une discrimination peut donc être sanctionné et condamné.

Diffuse l'info
Affiche le poster « discriminations » dans ton établissement.
Propose un exposé sur ce thème en classe.

Signale les abus
N'hésite pas à en parler à des adultes de confiance, ils t'aideront dans tes démarches auprès des associations ou des organismes compétents.

La discrimination peut être prouvée en justice, notamment grâce à la méthode du testing. Elle consiste à démontrer qu'en se présentant pour obtenir un emploi, pour louer un logement ou entrer dans une boîte de nuit, deux personnes se verront appliquer un traitement différent sur la base des critères interdits par la loi. Pour être valide, le testing doit être fait dans certaines formes (entretiens des propos, filmer la situation, etc.). Si tu es face à des pratiques qui te semblent discriminatoires, signale-les à une association qui pourra alors organiser une opération de testing.

GLOSSAIRE

Racisme : ensemble de comportements, d'habitudes sociales et de coutumes propres à un groupe d'humains en rapport avec leur race collective.
Homophobie : c'est rejeter quelqu'un parce qu'il a des préférences amoureuses et/ou sexuelles pour une personne du même sexe.
Mixage : ensemble d'rites, de pratiques philosophiques, sociales, culturelles, etc., propre à un groupe, à une classe sociale ou à une époque.
Racisme : « C'est le fait de rejeter quelqu'un parce qu'il a une couleur de peau, une origine géographique ou une appartenance à un groupe d'humains en rapport avec leur race collective. »

Mœurs : ensemble de comportements, d'habitudes sociales et de coutumes propres à un groupe d'humains en rapport avec leur morale collective.
Préjugés : opinion injuste et préconçue souvent imposée par le milieu, l'époque, l'éducation, ou due à la généralisation d'un cas particulier.
Racisme : « C'est le fait de croire que l'humainité est composée de races différentes et que certaines sont supérieures à d'autres. Cette idéologie est fautive : les « races » n'existent pas chez les hommes. »

Les critères de discrimination

- origine nationale
- « ethnie »
- « race »
- nom et prénom
- âge
- sexe
- situation de famille
- état de grossesse
- apparence physique
- mœurs*
- convictions religieuses
- orientation sexuelle
- opinions politiques
- activités syndicales
- état de santé
- handicap
- caractéristiques génétiques

Bertrand DELANOÉ

Je vous souhaite une excellente lecture.

C'est tous ensemble que nous devons continuer à bâtir un Paris humaniste qui donne à ses jeunes les moyens de l'émancipation, le goût de la rencontre et le sens de la fraternité.

Chaque Parisienne et chaque Parisien, quel que soit son âge ou son lieu de vie, doit connaître ses droits pour faire mieux barrage aux discriminations. Il est essentiel de faire savoir que des recours existent contre le racisme, l'antisémitisme et toute forme de traitement discriminatoire. Il est aussi fondamental de déconstruire nos préjugés pour qu'à l'avenir chacun se sente à sa place dans la communauté des citoyens.

Comment ça se passe ?
La discrimination fait toujours référence à un acte alors que le racisme*, le sexisme*, l'homophobie*, la xenophobie* ou l'handiphobie* sont des idéologies*. Ces notions sont différentes mais elles se nourrissent toutes de préjugés* et de stéréotypes* comme :

- « Les blondes sont stupides »
- « Les handicapés ne peuvent pas faire de sport »
- « Les noirs ont le sens du rythme »

Amadou, 16 ans, Paris 19^e
« Lors du stage de 3^e mon pote Marc a été accepté dans une entreprise et pas moi alors qu'on avait les mêmes notes. Grâce à l'aide d'une association, on a pu constater que j'étais victime d'une discrimination à cause de mes origines africaines. »



Lutte contre les discriminations.

Fruit d'un travail commun entre l'APSV, SOS-Racisme et la Mairie de Paris, c'est un instrument de mobilisation des jeunes et des établissements scolaires dans la lutte contre les discriminations.

discriminations



Ce dépliant est un guide dans le combat pour l'égalité, que nous devons tous mener au quotidien.

Chaque Parisienne et chaque Parisien, quel que soit son âge ou son lieu de vie, doit connaître ses droits pour faire mieux barrage aux discriminations.

La discrimination consiste, dans une même situation, à traiter défavorablement les personnes et à les priver d'un droit sur la base d'au moins un des critères illégaux, qu'ils soient réels ou supposés (notamment la race, l'ethnie, la nationalité).

Selon la loi, on rencontre les discriminations dans de nombreux domaines comme l'emploi, le logement, les services publics (éducation, santé, police, etc.), la fourniture de biens et services (notamment les loisirs).

La discrimination ? C'est quoi ?

Tu trouveras la définition légale complète de la discrimination à l'article 225-1 du Code pénal et à l'article 1132-1 du Code du Travail.

Illustrations : Valérie Millé.

Des organismes sont là pour te renseigner :
Les points d'accès au droit à Paris (03 95 187 197, 201 arrondissement) ont des permanences contre les discriminations sur RDV. Pour avoir leur coordonnées : http://www.cdad-paris.justice.fr/lieu_accueil/mjdd.html
SOS Racisme est une association de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xenophobie qui te donnera des conseils juridiques, t'accompagnera dans tes démarches et t'aidera à lutter contre les discriminations.
Permanences téléphoniques au 01 40 35 36 55 les mardis et vendredis de 10h30 à 13h30.
Le MAG (Mouvement d'affirmation des jeunes gays, lesbiennes, bi et trans) est une association de jeunes de 15 à 26 ans qui aide d'autres jeunes homosexuels, bissexuels ou transsexuels à lutter contre l'homophobie et le sexisme.
Pour les joindre : accueil@mag-paris.fr

Ces structures peuvent t'accompagner pour :
Saisir la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité, 11 rue Saint Georges, 75009 Paris - tél : 08 1000 5000.
Engager des poursuites judiciaires en déposant plainte au commissariat, à la gendarmerie ou auprès du Procureur de la République.

www.plusd'infos :
stop-discrimination.info. Site portail de la lutte contre les discriminations dans les 27 États membres de l'Union européenne.

halde.fr. Site présentant les missions de la HA.D.E et donnant toutes les informations pour saisir la Haute Autorité.
Pour aller plus loin, tu peux même jouer à leurs « sessions games » : <http://www.halde.fr/elearning/>
lesindividus.fr : Site d'un groupe de militants qui vise à lutter, par l'humour et la dérision, contre les stéréotypes liés à l'origine.

parisgcontreladiscrimination.fr: Site du Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi mis en place depuis 2007 dans le 9^e arrondissement de Paris. Il présente les actions réalisées et actualise une bourse de stage pour les collégiens et lycéens.
prejuges-stereotypes.net : Site réalisé par des chercheurs en sciences sociales, qui permet d'aller plus loin sur ce que sont les stéréotypes et les préjugés.
sos-racisme.org: Site de l'association spécialisée dans la lutte contre les discriminations.

coexist.fr : « Coexist » est un programme d'intervention dans les collèges et lycées afin de lutter contre le racisme et l'antisémitisme.

Sexisme : C'est penser que le sexe opposé est inférieur. Le plus souvent ce sont les hommes qui pensent être supérieurs aux femmes.

Stereotype : cliché ou idée toute faite sur une personne ou un groupe de personnes en fonction de certains critères (apparence physique, sexe, religion, origine) et qui influence les manières de penser et d'agir vis-à-vis d'eux.

Xenophobie : c'est le fait de rejeter les personnes sous prétexte qu'elles sont étrangères.

Ce dépliant a pour vocation de sensibiliser les collégiens sur leurs droits lorsqu'ils sont confrontés à une discrimination.

discriminations



Photographies et graphisme : Quantiliano / Mairie Plaqueurs



MAIRIE DE PARIS